Les prix de l'électricité pour
Easy pro Indexed 1 an (Région de Bruxelles-Capitale)

Formules de prix - Mars 2020 - TVA exclue

Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa (ci-après "ENGIE")

Les prix qui vous sont facturés sont constitués des 3 parties suivantes: le prix de l'électricité et les coûts d'énergie verte et le cas échéant de cogénération sous le point 1, les Coûts de Réseaux (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) détaillés sous le point 2 et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics, détaillés sous le point 3.

1. PRIX D'ÉNERGIE INDEXÉ - 1 AN (1)

		Mars 2020
NORMAL		
Redevance fixe (€/an)	*Prix*	48,50
Prix par kWh (c€/kWh)	*Formule de prix*	7,257 *1,4640 + 0,1081 x Endex303*
BIHORAIRE		
Redevance fixe (€/an)	*Prix*	48,50
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	*Formule de prix*	8,387 *1,7630 + 0,1236 x Endex303*
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	*Formule de prix*	5,769 *0,9510 + 0,0899 x Endex303*
EXCLUSIF NUIT		
Prix par kWh (c€/kWh)	*Formule de prix*	5,769 *0,9510 + 0,0899 x Endex303*
Option "100% vert – 100% belge" (6)		
Prix par kWh (c€/kWh)		0,289

COUTS ENERGIE VERTE

		2020 Région Bruxelles-Capitale
Coûts énergie verte (2)	(c€/kWh)	1,000

MON energie
Comparez malin et payez moins

2. COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT (3)

Gestionnaire du réseau de distribution	DISTRIBUTION						TRANSPORT
	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Tarif prosommateur (4)	
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/kVA/an)	(c€/kWh)
SIBELGA	7,02	7,02	5,12	5,12	10,23	-	2,03

Terme de puissance mise à disposition	
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)
<= 13 kVA	27,02
> 13 kVA	54,06

3. SUPPLEMENTS

Gestionnaire du réseau de distribution	Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (5)	Redevance raccordement	**Total Suppléments**
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	0,19261	0,31805	-	0,51066

Droit pour le financement Obligations de Service Public. Montants indexés pour 2020.	
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)
<= 1,44 kVA	0,00
> 1,44 et <= 6 kVA	10,08
> 6 et <= 9,6 kVA	16,20
> 9,6 et <= 13 kVA	20,28
> 13 et <= 18 kVA	30,36
> 18 et <= 36 kVA	40,44
> 36 et <= 56 kVA	81,00
> 56 kVA	131,64

JMC/P_BT_I_easy_1_Fr_B 24/02/2020 - Electrabel sa - TVA BE 0403.170.701 RPM Bruxelles

(1) Le prix de l'électricité est indexé trimestriellement. Le paramètre d'indexation est basé sur la moyenne arithmétique des cotations journalières ICE Endex reprises sous la rubrique «Belgian Power Base Load Futures», durant le trimestre qui précède le trimestre de fourniture (ci-après Endex303). Le paramètre Endex 303, exprimé en €/MWh, est calculé et publié par ENGIE (voir www.engie.be).

Le paramètre Endex303 d'application durant le 1er trimestre 2020 est de 53,59 €/MWh.

(2) Ces coûts sont calculés de la manière suivante: Q x Pc pour le coût énergie verte ainsi que le coût cogénération pour la Région Flamande. Q correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du Client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (hors TVA) pour l'énergie verte à 71 € en Wallonie, à 100 € à Bruxelles et à 95 € en Flandres. Le prix par certificat de cogénération en Flandres s'élève à 25 €. Les coûts sont adaptés en fonction des modifications légales et sont repris séparément sur la facture.

(3) Les tarifs de réseau de distribution/transport applicables à partir du 24 février 2020, sont approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL).

(4) Le tarif prosommateur s'applique à tous les utilisateurs du réseau qui ont une installation de production d'une puissance maximale de 10 kVA. Il s'agit des utilisateurs du réseau raccordés au réseau basse tension et disposant d'un compteur d'électricité tournant à l'envers. Le tarif prosommateur est porté en compte à partir du 1er juillet 2015 au prorata de l'année civile. Pour de plus amples informations : www.VREG.be

(5) Pas soumis à la TVA.

(6) Vous avez la possibilité de souscrire à l'option "100% vert – 100% belge" qui vous certifie une énergie 100% verte d'origine belge lors de la conclusion de votre contrat. Avec l'option "100% vert – 100% belge", ENGIE garantit que l'intégralité de l'électricité prélevée par le Client sera de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables belges conformément à la législation applicable. Ce prix en c€/kWh n'est pas inclus dans le prix de l'énergie.

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de Easy pro Indexed 1 an Option "100% vert – 100% belge" : sources d'énergie renouvelables (1).

Origine de l'électricité fournie dans le cadre de Easy pro Indexed 1 an en Région Wallonne en 2018: cogénération de qualité (0,00 %), combustibles fossiles (28,67 %), nucléaire (68,27 %), inconnu (3,06 %).

Origine de l'électricité fournie dans le cadre de Easy pro Indexed 1 an en Région Flamande en 2018: cogénération de qualité (0,00 %), combustibles fossiles (28,67%), nucléaire (68,27%), inconnu (3,06%).

Origine de l'électricité fournie dans le cadre de Easy pro Indexed 1 an en Région de Bruxelles-Capitale en 2018: cogénération de qualité (0,00 %), combustibles fossiles (28,67 %), nucléaire (68,27 %), inconnu (3,06 %).

Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa (ci-après "ENGIE") en Région Wallonne en 2018 : sources d'énergie renouvelables (10,57%), cogénération de qualité (0%), combustibles fossiles (25,64%), nucléaire (61,05%), inconnu (2,74%).

Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa (ci-après "ENGIE") en Région Flamande en 2018 : sources d'énergie renouvelables (19,84 %), cogénération de qualité (0,00 %), combustibles fossiles (22,98 %), nucléaire (54,72 %), inconnu (2,46 %).

Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa (ci-après "ENGIE") en Région de Bruxelles-Capitale en 2018 : sources d'énergie renouvelables (35,91 %), cogénération de qualité (0,00 %), combustibles fossiles (18,37 %), nucléaire (43,75 %), inconnu (1,97 %).

MON energie
Comparez malin et payez moins